

**Ministry of Education**

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-2600  
Facsimile (416) 325-2608

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat  
Queens Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 325-2600  
Télécopieur (416) 325-2608



Le 24 janvier 2012

Mesdames,  
Messieurs,

En tant que ministre de l'Éducation et mère de deux jumeaux qui sont en 1<sup>re</sup> année, je sais que la participation des parents est vitale pour la réussite des enfants et de notre système d'éducation.

J'ai le plaisir d'inviter deux parents membres de chaque comité de participation des parents à assister au troisième colloque annuel de ces comités qui aura lieu à Toronto les 20 et 21 avril 2012. Les représentants des comités de participation des parents auront l'occasion d'en apprendre plus au sujet de la politique gouvernementale de participation des parents ainsi que d'autres initiatives, programmes et ressources. Ils pourront aussi discuter entre eux et avec le Ministère des défis, des possibilités, des idées et des pratiques efficaces de participation des parents. Vous recevrez prochainement des renseignements détaillés sur ce colloque.

Notre gouvernement s'est engagé à renforcer la participation des parents depuis son arrivée au pouvoir, et je suis déterminée à continuer nos excellents progrès. Les études montrent qu'il existe un lien positif entre la participation des parents et le rendement et le bien-être des élèves. Plus les familles appuient l'apprentissage et les progrès scolaires de leurs enfants, plus les enfants sont susceptibles de réussir à l'école et de poursuivre leur éducation.

La création d'écoles plus sécuritaires, inclusives et tolérantes fait partie du plan de notre gouvernement pour appuyer la réussite des élèves tout en assurant un avenir meilleur à toute la population ontarienne. En novembre dernier, nous avons déposé le projet de loi 13, *Loi de 2011 pour des écoles tolérantes*, qui, s'il est adopté, obligera tous les conseils scolaires à prendre des mesures de prévention de l'intimidation et à soutenir les élèves qui veulent promouvoir la compréhension et le respect pour tous.

Nous avons aussi établi un plan d'action complet pour amener des travailleurs en santé mentale dans les écoles, créer un Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes qui fournira des conseils sur les ressources destinées à faciliter une approche globale, y compris la prévention et l'intervention précoce. Ce plan prévoit également une campagne de sensibilisation du public pour souligner que toute la population ontarienne doit faire sa part pour prévenir l'intimidation et y mettre fin.

Dans le cadre de ces initiatives et d'autres, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves, éliminer l'écart de rendement des élèves qui éprouvent des difficultés, augmenter les taux d'obtention de diplôme et renforcer la confiance dans notre système d'éducation financé par les fonds publics.

Nous sommes déterminés à investir dans des outils et ressources pratiques et conviviaux qui soutiennent les parents, les présidences et coprésidences des comités de participation des parents, les conseils scolaires, les conseils d'école et les écoles en vue d'accroître la participation des parents à l'éducation de leurs enfants.

Une de nos ressources les plus populaires est notre brochure sur la prévention de l'intimidation (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/safeKit.html>), destinée aux parents et qui est publiée dans plusieurs langues. Elle indique aux parents ce à quoi il faut prêter attention, ce qu'il faut faire et à qui demander de l'aide. De plus, nous continuons notre collaboration avec Jeunesse, J'écoute pour fournir du soutien et des ressources aux élèves.

Grâce à notre Programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents, nous continuons d'appuyer les parents à l'échelon local et, à cet égard, nous apprécions vivement votre leadership et votre soutien. En 2011-2012, nous avons approuvé 1 763 subventions d'une valeur totale de 2 millions de dollars. Un grand nombre d'initiatives des comités de participation des parents et 93 % des demandes provenant des conseils d'école ont été approuvées – le plus haut niveau d'approbation jamais atteint. Nous vous aviserons de l'annonce des nouvelles demandes de subventions pour 2012-2013 afin que vous puissiez continuer à encourager les initiatives de participation et d'engagement des parents dans votre région.

L'automne dernier, le vidéodisque *La famille Capsule s'engage*, consistant en une série de courts métrages animés et accompagné de guides de discussion connexes, a été distribué à tous les comités de participation des parents et conseils scolaires. En outre, par suite de la rétroaction reçue au sujet de la ressource *Planifier la participation et l'engagement des parents : Trousse d'outil pour parents*, nous préparons en consultation avec des parents de toute la province une ressource supplémentaire pour les parents d'adolescents. Par ailleurs, une ressource pour les dirigeants scolaires intitulée *La participation des parents : Guide à l'intention des leaders scolaires et des leaders du système scolaire* a été lancée en conjonction avec une conférence en ligne pour les équipes scolaires.

Nous apprécions les commentaires constructifs que les comités de participation des parents ont fournis sur la version provisoire de la ressource intitulée *Pour faire une différence : Guide pratique à l'intention des membres du comité de participation des parents*. Ce guide se veut une ressource pratique, utile et conviviale pour les membres des comités de participation des parents, et vos commentaires éclaireront l'élaboration du produit final.

Je suis convaincue qu'avec votre soutien, vos conseils et votre enthousiasme, le troisième colloque annuel des comités de participation des parents sera pour nous une excellente occasion d'apprendre les uns des autres et de continuer à améliorer la participation des parents au profit du rendement et du bien-être des élèves.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Laurel Broten

c.c. Directions de l'éducation